



MK/ACS

## **APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE COMPTABLE**

### **AVIS DE VACANCE DE POSTE :**

Le Recteur, Président de l'Assemblée de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar relance un appel à candidatures pour le recrutement d'un comptable pour le Collège des Ecoles doctorales.

### **MISSION ET TACHES**

Sous l'autorité du Directeur des collèges doctorales, le /la comptable est chargé (e) des tâches comptables et financières de l'ensemble des écoles doctorales, en conformité avec les lois et règlements qui régissent le fonctionnement de l'UCAD et les directives du Manuel de procédures.

Il/Elle travaillera en étroite collaboration avec la direction des finances et de la comptabilité de l'Université

A ce titre, le comptable devra :

- Préparer les projets de budget des écoles doctorales ;
- Assurer la production des situations comptables mensuelles ainsi que celle des états de synthèse des écoles doctorales dans les délais requis ;
- Veiller à la communication des informations comptables et financières suivant un calendrier préalablement défini ;
- Exécuter les imputations comptables et les saisies en comptabilité générale, analytique, budgétaire ou d'engagement ;
- Veiller à l'exhaustivité des pièces justificatives ;
- Préparer les dossiers comptables à transmettre à la Direction des finances et de la comptabilité et en assurer le suivi ;
- Assurer le classement et la conservation de l'ensemble des documents comptables dans les délais légaux ;
- Veiller au respect des principes du SYSCOA ;
- Mettre en place un système de classement des pièces justificatives et rapports mensuels pour faciliter la recherche au besoin et les audits ;
- Toutes autres tâches confiées par les supérieurs hiérarchiques.

.../...